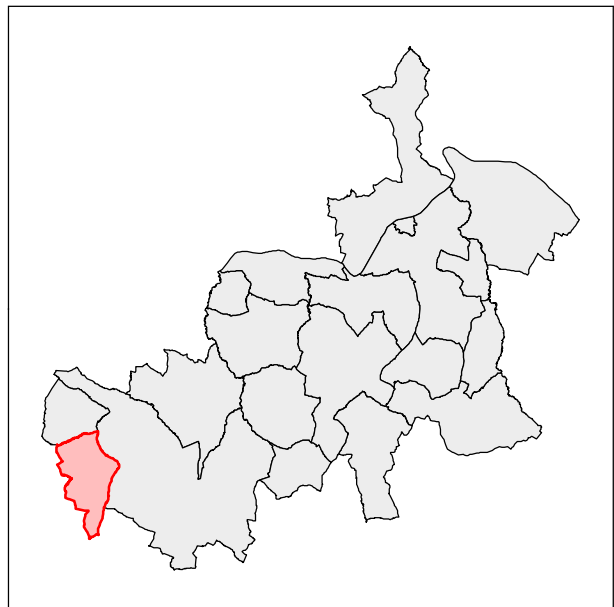


4.2 Zonage

AURIOLLES

Élaboration du PLUI prescrite par D.C.C. du 27/10/17
Projet de PLUI arrêté par D.C.C. du 11/03/19
Dossier soumis à Enquête publique du 25/06/19 au 02/08/19
PLUI approuvé par D.C.C. du 28/11/19
1ère Modification du PLUI approuvé par D.C.C. du



Zonage du PLUI
UD UE A Ah N

Prescriptions du PLUI
▲ Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L.151-11-2°
Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - entité boisée / parc
Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - ripisylve
Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - boisement humide

 Date : 04/2022
Conception : Metropolis
Source : Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2022